

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2025

Décision du 18 septembre 2025

09.2025-22	RESSOURCES HUMAINES Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « formation sur l'Essentiel du Droit du travail pour les agents de la Direction des Relations Humaines »
-------------------	--

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que la collectivité embauche des agents de droit privé,

Considérant que les agents de la Direction des Relations Humaines doivent être formés sur les principes fondamentaux du droit du travail pour la gestion des agents de droit privé,

Considérant que le CNFPT ne dispense pas ce type de formation,

CONSIDERANT que la société GERESO, sise 38 rue de la Teillaie • CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de contractualiser avec la société GERESO, sise 38 rue de la Teillaie • CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2, un bon de commande faisant office d'un devis pour la formation initiale, d'une durée de 2,5 jours, pour les agents de la Direction des Relations Humaines sur les principes fondamentaux du droit du travail pour la gestion des agents de droit privé employés par Clisson Sèvre et Maine Agglo, pour un montant total de 5 000,00 € HT, soit 6 000,00 € TTC.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »